NEWSLETTER JUIN 2026 #3

DAC Ardèche

Dispositif d'appui à la coordination

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

MOT D'ACCUEIL

ACTUALITÉ DU DAC

- Assemblée générale
- L'équipe du DAC
- Bilan d'activité 2025 - Quelques chiffres

SOINS PALLIATIFS : UN LIEN VILLE / HOPITAL

SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ BASSIN D'AUBENAS

PRÉVENTION SANTÉ

- Réseau Santé Précarité - Bourg-Saint-Andéol
- Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
- Projet Territorial en Santé Mentale

AGENDA

MOT D'ACCUEIL

Chers partenaires,
Nous avons le plaisir de vous adresser cette nouvelle édition de la newsletter du DAC Ardèche.
Ce rendez-vous régulier vise à partager avec vous les actualités du territoire, les actions en cours, ainsi que les projets portés, par le DAC, en faveur de l'amélioration des parcours de santé.
À travers cette lettre d'information, nous souhaitons également valoriser les dynamiques partenariales et les initiatives locales qui contribuent à renforcer la coordination entre acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

ACTUALITÉ DU DAC

Ce début d'année 2026 a été marqué par l'arrivée de **trois nouvelles salariées** au sein du DAC Ardèche.

Nous avons accueilli **Lucie DUGAND** au poste de responsable du service coordination et du suivi des parcours en février 2026.

Afin de répondre à l'augmentation des sollicitations, **Barbara ROSIER** est venue renforcer l'équipe des référents de parcours complexe sur l'antenne Centre à Guilherand-Granges.

Le DAC Ardèche a également accueilli **Marie ALOIS** afin de compléter l'équipe de l'antenne Sud Ardèche à Aubenas en tant que référente de parcours complexes.

DUGAND Lucie
Responsable du service coordination et suivi de parcours

ROSIER Barbara
Référente de parcours complexe

ALOIS Marie
Référente de parcours complexe

ACTUALITÉ DU DAC

L'assemblée générale du DAC s'est tenue le mardi 28 avril à Saint Péray.
Temps fort de notre association, nous avons présenté les rapports d'activité et financier 2025 et procéder au renouvellement du conseil d'administration.
Nous remercions l'ensemble des partenaires et instances représentatives pour leur présence.

Le conseil d'administration DAC Ardèche 2026

Collège des professionnels libéraux et exercices coordonnés

- **IDEL** - Sandrine Lombard ***Présidente***
- **CPTS Sud Ardèche Cévennes** – Emmanuel Bonnaud
- **CPTS AL'Aube** – Myriam Meddoun
- **CPTS Centre Ardèche -** Caroline Biron

Collège des établissements sociaux et médico-sociaux

- **CH Ste Marie** – Nicolas Choutet
- **Adapei 07** - Natascha Leonard-Bineau
- **ADMR** – Anne Fargier-Amaouz
- **Béthanie -** Emmanuelle Michel ***Secrétaire Adjointe***

Collège des établissements de santé

- **SMR Virac** – Cécile Daniel ***Trésorière***
- **CH Cévennes Ardéchoises** - Rachida Benabida ***Secrétaire***
- **CH Ardèche Nord** – Claire Vallon

Collège des collectivités territoriales ou institutions

Conseil départemental Ardèche

- Sandrine Genest
- Sylvie Gaucher

Collège des représentants des usagers

- **France Alzheimer -** Cécile Botton-Gallarotti
- **Ligue contre le cancer** – Xavier Fenouil

Nous remercions chaleureusement les administrateurs sortants : **Mme SEGUI**, **Mme DUPLANTIER, Mr OUSSAL**, pour leur engagement au cours des 3 dernières années.
Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration : **Nicolas CHOUTET** Directeur Général AHSM Ardèche Drôme - **Emmanuelle MICHEL** Responsable du Pôle Enfance Béthanie - **Cécile BOTTON-GALLAROTTI** Présidente France Alhzeimer Ardèche - **Caroline BIRON** Trésorière CPTS Centre Ardèche / Sage-Femme

ACTUALITÉ DU DAC

Quelques chiffres du bilan d'activité 2025....

551 (+ 11%) Personnes ont bénéficié d'une coordination de parcours complexe par le DAC Ardèche

236 (+ 12%) File active moyenne mensuelle

587 SOLLICITATIONS + 17,4 %

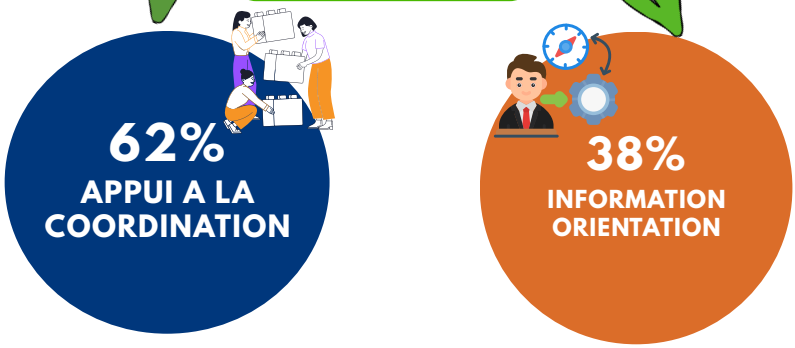

RÉPARTITION DES SITUATIONS PAR PATHOLOGIE PRINCIPALE

1. Neurologie 18%
2. Maladies neuro-dégénératives 10%
3. Maladies cardiovasculaire 10%
4. Psychiatrie 10%
5. Endocrinologie 9%
6. Addictologie 8%

75% DES PATIENTS ONT PLUS DE 60 ANS

307 VISITES DE SUIVI OU D'ACCOMPAGNEMENTS PATIENTS / ENTOURAGE

- Suivi des actions mises en place et réajustement si nécessaire

155 (5 MOIS) JOURS DURÉE MÉDIANE D'ACCOMPAGNEMENT

- La durée d'accompagnement est adaptée aux besoins de l'usager

+300 Réunions et / ou instances de coordination territoriale

218 Participations à des réunions ou groupes de travail organisés par nos partenaires / évènements organisés par les acteurs du territoire

101 Actions d'animations et d'articulations avec les dispositifs du territoire

Soins palliatifs : un lien Ville / Hopital

En partenariat avec la Cellule d'Animation Régionale en Soins Palliatifs Auvergne-Rhône-Alpes (CARSP'ARA) et l'Equipe Mobile Douleur et Soins Palliatifs du Centre Hospitalier d'Aubenas, le DAC Ardèche a organisé une **demi-journée consacrée aux soins palliatifs, autour des directives anticipées** et de l'organisation des soins palliatifs en Sud Ardèche.
Merci à l'EHPAD St Joseph (AHSM) pour l'accueil de cet évènement.

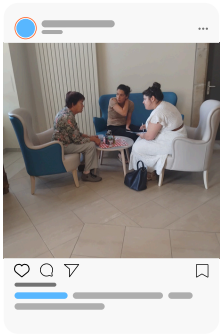

Ce temps de rencontre, riche en échanges et en informations, a rassemblé **une soixantaine de professionnels sanitaires et sociaux** et a permis de mieux identifier le rôle essentiel des soins palliatifs dans le parcours de soins des personnes.

Centre de ressource territorial - Bassin d'Aubenas

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) "Au coeur de chez vous" a ouvert en sud Ardèche : Val de Ligne, Bassin d'Aubenas, Gorges de l'Ardèche et Berg-et-Coiron .
Ce dispositif, dont l'objectif est de maintenir les personnes âgées à domicile (+ de 60 ans - GIR 1 à 4), est porté par l'EHPAD Saint-Joseph, à Aubenas.
Une équipe pluri-professionnelle accompagnera 30 personnes dans le maintien à domicile, à partir de juin 2026.

Contrat Local de Santé - Bassin d'Aubenas

La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas, associée aux communautés de communes de Sources et Volcans, des Gorges de l'Ardèche, de Berg-et-Coiron et du Val de Ligne, va signer un Contrat local de santé (CLS).
L'objectif général est de « réduire les inégalités sociales, environnementales et géographiques ayant un impact sur la santé »
. Le CLS s'appui sur 3 axes stratégiques :

- Promouvoir un cadre de vie favorable à la santé
- Améliorer l'offre de soin et la prévention
- Prendre en compte les spécificités des publics en matière de santé.

Le DAC participe activement au Comité Technique du CLS dans l'objectif de "produire des fiches actions opérationnelles et évaluables, prêtes à être intégrées dans le Contrat Local en Santé" dont la signature est prévu en juillet 2026

PRÉVENTION SANTÉ

RESEAU SANTÉ PRÉCARITÉ BOURG SAINT ANDÉOL

Sous l'impulsion de la chargée de mission santé de la Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA), **une premiere rencontre du Réseau Santé Précarité s'est tenu le 23 avril 2026 à Bourg-Saint-Andéol**. Cette rencontre a rassemblé une cinquantaine de professionnels du territoire, témoignant d'un intérêt marqué pour la dynamique locale en matière de santé.

À cette occasion, les équipes d'addictologie de l'hôpital de jour du Teil, rattaché aux Établissements Sainte-Marie Ardèche, ainsi que le CSAPA résidentiel de postcure La Cerisaie, ont été présentés. Ces interventions ont permis de **mieux identifier les partenariats existants, ainsi que les enjeux territoriaux en matière de santé et d'addictologie.**

EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ AHSM

Dans le cadre de nos missions, nous sommes régulièrement confrontés à des problématiques en lien avec la santé mentale. Les personnes que nous accompagnons présentent fréquemment un éloignement des soins psychiatriques.

Le partenariat établi avec les Équipes Mobiles de Psychiatrie Précarité des territoires couvert par les CMP de L'AHSM Ardèche Drôme, **contribue à favoriser l'accès aux soins, dans une démarche « d'aller-vers »** portée par ces équipes.

Par ailleurs, notre participation au comité de pilotage nous permet de mieux appréhender les enjeux ainsi que le développement des EMPP à l'échelle départementale.

PROJET TERRITORIAL EN SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de ses missions de coordination des parcours de santé, le DAC s'inscrit pleinement dans la dynamique du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Ardèche. Ce dispositif vise à **améliorer l'organisation et l'accessibilité de l'offre en santé mentale** à l'échelle départementale, en favorisant une approche concertée entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

À ce titre, **le DAC participe activement au comité de pilotage** (COPIL) du PTSM. Cette instance stratégique constitue un espace de coordination et de réflexion collective, permettant de suivre la mise en œuvre des actions, d'identifier les besoins du territoire et d'ajuster les orientations en fonction des réalités de terrain.

Cet engagement **renforce le rôle du DAC comme interlocuteur privilégié des professionnels du territoire**, en facilitant l'articulation entre les dispositifs existants et en soutenant une prise en charge coordonnée des personnes en situation de vulnérabilité.

Service Public Départemental de Autonomie (SPDA)

Le DAC ARDECHE à participé à la présentation du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) aux côtés des représentants de l'Agence Régionale de Santé (l'ARS). Inscrit dans la loi Bien vieillir et autonomie de 2024, ce nouveau service vise à simplifier les démarches des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des aidants, en coordonnant l'ensemble des acteurs de l'autonomie.
La conférence territoriale de l'autonomie, installée le même jour en Ardèche, rassemblera les principaux partenaires institutionnels et associatifs pour piloter et suivre la mise en œuvre de cette nouvelle organisation au service des Ardéchois.

"Le SPDA est porté et décliné à échelle départementale, sous le pilotage du conseil départemental en coordination étroite avec l'agence régionale de santé et une implication de tous les acteurs de l'autonomie sur le territoire (MDPH, MDA, CCAS, CLIC, réseau France services, CAF, Assurance retraite, Assurance maladie, Communautés 360, DAC, CPTS…), en lien renforcé avec les acteurs de droit commun"

Guide d'accompagnement à la participation des acteurs au SPDA - Avril 2025 / CNSA

Le rôle des DAC dans le SPDA

Les DAC peuvent en fonction de spécificités territoriales et des besoins identifiés :
- **Apporter un appui aux professionnels** dans la gestion des situations identifiées comme complexes
- **Faciliter l'articulation entre les professionnels** des différents secteurs et le travail en réseau,
- **Participer à l'identification des ruptures de parcours** sur leur territoire,
- **Répondre aux spécificités du territoire** et contribuer à la coordination territoriale,
- **Mettre en place des accompagnements renforcés** et personnalisés des parcours complexes

Pour aller plus loin, voici une publications de la CNSA : Guide d'activité du SPDA /DAC

Agenda

22 Juin 13h30 - 16h30 :
Rencontre TND SUD ARDÈCHE - MuséAL d'Alba la Romaine " TND et accessibilité aux lieu culturels"
Inscription gratuite auprès du DAC Ardèche :
08 octobre 2026 :
Salon Bien Vieillir à Villeneuve de Berg - Organisé par le Centre socioculturel "La Pinède"

Vous souhaitez participer à une dynamique collective en santé complexe ? Le bulletin d'adhésion au DAC est en ligne.

DAC ARDECHE
116 Rue Marc SEGUIN
07500 GUILHERAND GRANGES
04.75.81.63.10

DAC ARDECHE
www.dacardeche.fr
contact@dacardeche.fr
Messagerie sécurisée DAC ARDECHE Nord/Centre/Sud